



**HAL**  
open science

# La maison forte en Lorraine centrale au Moyen Âge

Gérard Giuliano

► **To cite this version:**

Gérard Giuliano. La maison forte en Lorraine centrale au Moyen Âge. Habitats princiers et seigneuriaux en Lorraine médiévale, PUN - Editions Universitaires de Lorraine, pp.197-214, 2009, 978-2-86480-985-2. hal-02474615

**HAL Id: hal-02474615**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02474615v1>**

Submitted on 11 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *L*a maison forte en Lorraine centrale au Moyen Âge

**Michel Bur (s.d.), *La maison forte au Moyen Âge*,  
Actes du colloque de Pont-à-Mousson, 1984,  
Éditions du CNRS, Paris, 1986, p. 163-173**

Les observations présentées dans cette communication sont le résultat d'une enquête menée dans 181 communes (2 100 km<sup>2</sup>) situées au cœur de la Lorraine<sup>1</sup>, entre les vallées de la Moselle et de la Seille (Fig. 1).

Les conditions géologiques font apparaître trois zones caractéristiques. Au sud, on rencontre un large affleurement de marnes triasiques (Keuper) riches en sel gemme autour de Saint-Nicolas-de-Port et de Château-Salins, mais lourdes à travailler. Des dépôts d'alluvions siliceuses recouvrent ces marnes dans le Lunévillois et y donnent des sols répulsifs voués à la forêt. L'altitude moyenne est de 300 m. Au centre, des marnes et des calcaires du Lias tapissés de limons offrent des sols fertiles dans le Vermois et à l'est de Nancy (altitude moyenne : 240 m). À l'ouest, des lambeaux de calcaire jurassique font apparaître des plateaux et des buttes témoins appartenant à la côte de Moselle (altitude moyenne : 350 m à 380 m).

Un réseau hydrographique, très fourni, oriente les communications nord-sud. Les sites faciles à défendre et à fortifier sont légion. Les matériaux de construction abondent et la variété des terroirs rend possible une polyculture de subsistance. Cette variété morphologique et pédologique facilite la constitution de petites unités naturelles, de petits « *pays* » bien individualisés comme le Vermois, le Lunévillois, le Grand Couronné, le Val des Faulx et la vallée de Seille.

<sup>1</sup> Gérard Giuliato, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, Paris, 1992.

La mise en valeur, importante à l'époque gallo-romaine, fut systématisée durant le haut Moyen Âge, comme le soulignent la toponymie, les textes et le réseau des paroisses anciennes.

Les diocèses de Toul et de Metz se partageaient la région. Dès la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, les *pagi* correspondants (Scarponois, Saulnois et Chaumontois) éclatèrent au profit de principautés ecclésiastiques (temporels des évêques de Metz et de Verdun) et de principautés laïques (comté de Bar - duché de Lorraine).

Cette région reflète assez bien les traits de la Lorraine au Moyen Âge. On peut penser que les observations qui y ont été faites sont susceptibles d'être étendues à l'ensemble de la province. Les recherches en cours permettront de confirmer ou non cette hypothèse<sup>2</sup>.

Pour terminer cette introduction générale, quelques remarques concernant la méthode de travail s'imposent. L'enquête a été menée en utilisant toutes les sources documentaires disponibles : textes forts nombreux, cartes anciennes, cadastres, relevés topographiques, relevés architecturaux et photographies. Elle a progressé selon la méthode de la tache d'huile, ce qui exclut l'échantillonnage. Elle couvre un champ chronologique allant du début du XII<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle et s'efforce de recenser la totalité des habitats seigneuriaux fortifiés ayant existé.

L'enquête fait apparaître trois formes d'habitat seigneurial : le château, la maison seigneuriale et la maison forte. Il est nécessaire d'évoquer succinctement les deux premières avant d'analyser en détail la troisième.

Les châteaux, au nombre de treize, sont toujours appelés « *castrum* », « *chastel* », puis « *chasteau* ». Ce sont des constructions et des résidences princières dont la garde est assurée par un préposé appelé d'abord avoué aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, puis châtelain, qui commande à des chevaliers domestiques, puis à des vassaux, enfin à des soudoyers après 1340. Il recrute aussi un portier et des guetteurs parmi les villageois. Le château étend son autorité sur un territoire de superficie variable, allant de 4 à 50 villages, qui constituent la « châteltenie » dont l'administration est confiée, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, à un prévôt-receveur aidé d'un clerc-juré.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, le château à motte et à basse-cour triomphe. À partir de 1250-1260, il est remplacé par le château quadrangulaire flanqué de tours circulaires. Les sites occupés sont variés : butte témoin, fond de vallée, rebord de plateau. Autour de ces châteaux surgissent des fondations religieuses nouvelles : chapelles, prieurés et commanderies. Le château donne naissance à un bourg (Nancy) ou remodèle le hameau préexistant (Amance, Mousson).

Les textes et l'enquête sur le terrain révèlent l'existence d'une autre forme d'habitat aristocratique : les maisons seigneuriales. Les unes se trouvent dans l'enceinte de certains châteaux (Mousson) ou dans le bourg castral (Toulon) où elles servent à loger les chevaliers pendant leur période de garde qui peut durer plusieurs mois. Les autres se rencontrent dans la campagne ou dans les villages. Une dizaine a pu être identifiée et elles sont encore aujourd'hui des centres d'exploitations agricoles. Leur rôle dans la mise en valeur et le défrichement des terroirs périphériques ne fait pas de doute. Aucune ne présente d'élément de fortification ce qui conduit à les ranger dans la catégorie des « maisons plates ».

---

<sup>2</sup> Recherches menées par les membres de l'Unité Associée 1008 CNRS dans le département de la Meuse, (Charles Kraemer) ainsi que dans les Vosges (Pascal Zacharie).

On peut se demander dans quelle mesure la maison forte n'a pas succédé sur le même site à une maison seigneuriale ordinaire. Quelques exemples pourraient illustrer une pareille évolution.

À Bezaumont<sup>3</sup>, une de ces « granges », connue dès 1244, reçoit, avant 1328<sup>4</sup>, un logis fortifié. Même phénomène à Deuxville-Saint-Epvre<sup>5</sup>, en 1360<sup>6</sup>, à Abaucourt-sur-Seille<sup>7</sup> et à Clémery<sup>8</sup>.

Dans les autres cas, on ne peut pas certifier qu'une maison simple ait précédé la maison forte dont nous allons à présent analyser les caractéristiques.

Les textes médiévaux l'appellent « forte maison », « maison », « tour » et « forteresse ». Par contre, les cadastres préfèrent le toponyme de « château » précédé d'un qualificatif (le Vieux, l'Ancien, le Bas, le Haut) ou suivi du nom du maître des lieux (« Château-Brun, Château-Bazin, Château de Ludres, Château des Armoises, Maison des Lombards »). Sur 49 cas, on ne relève que trois fois le toponyme « La Cour », une fois « Le Châtelet » et une fois « La Forte-Maison ».

## 1. - L'environnement

- 62 % des maisons fortes se trouvent dans un vallon ou une vallée, en bordure d'un petit cours d'eau ou d'une source ; 29 % préfèrent les flancs de coteaux.
- 72 % des sites ont une altitude inférieure à 250 m.
- 95 % sont installés sur des sols marneux et le reste sur des alluvions récentes fertiles. La maison forte est intimement liée à la présence d'eau courante et de sols fertiles. On ne rencontre aucune fondation sur les plateaux calcaires, ni sur les dépôts siliceux. La maison forte entretient certains rapports avec l'habitat rural.
- 68 % des maisons fortes se trouvent à moins de 200 m de l'église paroissiale ; 19 % se rencontrent entre 200 et 300 m de celle-ci.
- 76 % sont établies en bordure de village ; 24 % forment des écarts éloignés qui étaient parfois entourés d'un hameau à présent déserté, comme à Athienville<sup>9</sup> et Villers-les-Prud'hommes<sup>10</sup>. Il n'y a pas d'exemple de maison forte au milieu du village, même dans les villages-tas qui dominent ici.

## 2. - Les dépendances

La maison forte est toujours associée à une exploitation agricole appelée la « grange » et non la « basse-cour ». Elle se compose d'une étable pour les chevaux, « la maréchaussée », une écurie pour les bovins : « la bouverie », une bergerie, des entrepôts pour le foin, des greniers pour les céréales, un cellier. Les valets logent dans un « maisonnement ». Autour de ces bâtiments, des aires

3 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Pont-à-Mousson, commune de Bezaumont, lieu-dit Marivaux.

4 AD Meurthe-et-Moselle, H 67.

5 Meurthe-et-Moselle, Lunéville, c. Lunéville-Nord.

6 AD Meurthe-et-Moselle, B 574 n° 71.

7 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny ; AD Meurthe-et-Moselle, B 972 - B 973 et B 387 fol.28.

8 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny ; Henri Lepage, *Les communes de la Meurthe*, I, p. 242.

9 Meurthe-et-Moselle, Lunéville, c. Arracourt.

10 Meurthe-et-Moselle, Pont-à-Mousson, c. commune de Ville-au-Val.

de dégagement sont appelées « aysances » ou « usuaire » ou « cour » ou « courette »<sup>11</sup>. Ces bâtiments agricoles sont parfois accolés au logis seigneurial, comme à Haussonville<sup>12</sup> (Fig. 2), à Villers-les-Prud'hommes et certainement à Phlin<sup>13</sup>. Dans d'autres cas, le logis et la « grange » sont dissociés, comme à Brémoucourt<sup>14</sup> (Fig. 3).

Au-delà des constructions, s'ordonnent différentes pièces de terre : le potager ou « meix », le verger ou « jardin », l'un et l'autre entourés de haies d'épineux ; plus loin, une chènevière, un pré ou « breuil », un ou plusieurs étangs, un moulin, des terres labourées dispersées dans le finage ou regroupées en vastes parcelles aux toponymes révélateurs « La Corvée ». Un plan tardif de Tonnoy<sup>15</sup> conserve le souvenir de cet environnement immédiat d'une maison forte (Fig. 4).

### 3. - Étude archéologique de la maison forte

La construction d'une maison forte s'accompagne toujours de travaux de terrassement. En terrain plat, l'espace occupé par les constructions est entouré par un fossé unique, peu profond (1 m à 1,50 m) et large de 5 à 15 m. La plate-forme est presque toujours rectangulaire. Ses dimensions moyennes sont de 40 m x 60 m. Elle n'est pas plus élevée que le niveau du sol environnant<sup>16</sup>. Seuls les sites d'Athienville et de Dombasle ont une forme circulaire avec des diamètres respectifs de 90 m et 45 m (Fig. 5).

Dans les terrains en pente, le coteau est entaillé de façon à ménager une terrasse entourée sur trois côtés par un fossé. La terre est rejetée vers l'aval et parfois retenue par un mur, ce qui accroît la surface de la terrasse, comme à Morey<sup>17</sup> et Mailly-sur-Seille<sup>18</sup>.

En période de troubles, on installe des haies d'épineux devant les fossés. Au XV<sup>e</sup> siècle, on élève des murs appelés « barbicanes » en bordure des fossés. Ils constituent une protection contre l'artillerie. Ainsi à Bauzemont<sup>19</sup>, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on édifie un « boulevard », c'est-à-dire une levée de terre contenue par deux murs. Le même dispositif se retrouve à Château-Bréhain (Moselle). Nombre de maisons fortes possèdent encore des éléments d'architecture militaire médiévale. Les défenses placées au sommet des murs ont disparu, mais de nombreuses tours et courtines des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont encore bien visibles. On y trouve des ouvertures de tir intéressantes : archères à niche à Rosière-aux-Salines<sup>20</sup> et Lenoncourt<sup>21</sup> ; archères canonnières à Port-sur-Seille<sup>22</sup>, Thézey-Saint-Martin<sup>23</sup> et Damelevières<sup>24</sup>.

---

11 AD Meurthe-et-Moselle, B 880 n° 73, acte du 10 juin 1321 : « ...la greinge de Bremoncourt sceant devant la maison forte [...] on leu con dit en la crouvee du Reverceil et tou l'usuaire de la dite greinge [...] sans rien arretenir axceptey suerf la buverie que est appartenans ai la dite greinge... ».

12 Meurthe-et-Moselle, Lunéville, c. Bayon.

13 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny.

14 Meurthe-et-Moselle, Lunéville, c. Bayon.

15 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Saint-Nicolas-de-Port. Plan du 26 floréal an III (15 mai 1795).

16 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Saint-Nicolas-de-Port.

17 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny, commune rattachée à Belleau.

18 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny.

19 Meurthe-et-Moselle, Lunéville-Nord.

20 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Saint-Nicolas-de-Port.

21 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Saint-Nicolas-de-Port.

22 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Pont-à-Mousson.

23 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny.

24 Meurthe-et-Moselle, Lunéville, c. Bayon.

Toutes les maisons fortes sont construites en pierre locale, surtout en calcaire marneux de couleur bleutée (Sinémurien). Les moellons sont assemblés à joints gras et souvent crépis à la chaux. Pour les chaînages d'angle et les encadrements de baies, on utilise un calcaire coquillier. Il faut souligner la fréquence des parements très réguliers dans les édifices de la vallée de la Seille. Les couvertures en tuiles canal dominant mais les tuiles plates à ergot couvrent les tours aux toits pentus. À l'intérieur, les étages reposent sur des poutres et planchers. Les voûtes en pierre ne se rencontrent que dans les caves, les chapelles et dans certaines tours du XV<sup>e</sup> siècle (Thézey-Saint-Martin).

La maison forte est de plan rectangulaire. La seule exception se trouve à Port-sur-Seille, qui présente un plan polygonal, résultat de deux étapes de construction. Derrière cette apparente uniformité se dissimulent trois types d'édifices :

- Le type le plus simple est la **maison-tour** de 15 m sur 9 m en moyenne. Elle se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée où se trouve la cuisine et d'un ou deux étages surmontés d'un grenier. Bratte<sup>25</sup> et Damelevières (Fig. 6) sont représentatives de ce modèle. Bezaumont présente la particularité d'une tour flanquée de deux tourelles circulaires (Fig. 7).

- Le second type associe **une tour rectangulaire et trois ou quatre corps de bâtiments**, comme le montre l'exemple d'Abaucourt-sur-Seille<sup>26</sup> (Fig. 8).

- Le troisième type se compose de trois ou quatre corps de bâtiments disposés autour d'une cour intérieure et flanqués de tours d'angle circulaires. Les dimensions générales oscillent entre 35 et 45 m pour les longueurs et entre 25 et 35 m pour les largeurs. Chaque bâtiment a une largeur d'environ 10 m. Les tours ont un diamètre voisin de 8 m. Ville-au-Val, reconstruit tardivement au XVI<sup>e</sup> siècle, illustre ce modèle que l'on retrouve à Aulnois-sur-Seille<sup>27</sup>, Thézey-Saint-Martin, Phlin (Fig. 9), Raucourt<sup>28</sup> et Guéblange<sup>29</sup>. On pourrait les qualifier de « **maison-cour** ».

Ces vestiges demandent à être replacés dans le contexte historique qui leur a donné naissance.

#### 4. - La maison forte dans l'histoire régionale

L'étude des généalogies nous a permis de connaître les fondateurs et les occupants des maisons fortes. Sur cinquante-sept cas connus, nous obtenons la répartition suivante : une fondation est l'œuvre d'un prince (duc) pour protéger une ville neuve (Buissoncourt), deux sont fondées par des abbés messins (Clémery et Raucourt), quatre par des seigneurs châtelains sur des fiefs éloignés, quatre autres par des descendants de ministériaux (avoués), dix par des cadets de seigneurs châtelains ou de princes, trente-six par des personnages d'origine modeste comme des chevaliers ou des écuyers.

En édifiant une maison forte, on donne une expression architecturale à l'existence d'un lignage seigneurial appelé lui aussi « *maison* ». En suivant le devenir de ces lignages sur une longue

25 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny.

26 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny.

27 Moselle, Château-Salins, c. Delme.

28 Meurthe-et-Moselle, Nancy, c. Nomeny.

29 Moselle, Sarreguemines, c. Sarralbe.

période, on parvient à mieux connaître l'histoire des maisons fortes elles-mêmes.

Très vite, la maison forte devient partie intégrante du patrimoine lignager. En cas d'extinction du lignage, le prince reprend le bien et le confie à un autre (sept cas). Le vassal peut vendre sa maison forte ou une fraction de celle-ci avec l'accord du prince à un autre vassal de celui-ci, sinon il risque de voir ses biens confisqués (cinq cas). Citons un cas exceptionnel de confiscation à vie pour trahison<sup>30</sup>.

Dans les successions ordinaires, l'aîné hérite de la maison forte et en fait reprise. En cas d'absence d'héritier mâle, le bien échoit à l'héritière. D'habiles mariages permettent de réunir plusieurs maisons fortes au XV<sup>e</sup> siècle entre les mains d'une même famille : c'est le cas des Toulon, des Haraucourt, des Lenoncourt, des Haussonville et des Serrières. Quand il y a plusieurs héritières, la maison forte est partagée en autant de parts. Les cas de partage au cordeau sont fréquents<sup>31</sup>. Le fractionnement peut s'aggraver à la génération suivante. Certains chevaliers tiennent des quarts de maisons<sup>32</sup>. Le morcellement peut au contraire se résorber par achat ou par échange<sup>33</sup>.

Les textes permettent également de proposer une chronologie pour l'apparition des maisons fortes. Pour le XII<sup>e</sup> siècle, on ne relève que trois fondations, une seule durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, trente-quatre entre 1240 et 1340, sept au XV<sup>e</sup> siècle.

On est frappé par la lenteur du mouvement avant 1240, puis par sa véritable explosion durant le siècle suivant et il faut s'interroger sur les causes de ce phénomène. Elles sont diverses.

À partir de 1230, le réseau de châteaux quadrillant la région continue à s'étoffer. Pour en faire assurer la garde, les princes doivent recruter un nombre grandissant d'hommes d'armes résidant à proximité des châteaux. Une nouvelle catégorie de nobles se forme alors et cherche à manifester son rang et ses nouveaux pouvoirs sur les paysans en imitant le modèle de vie des princes et, en particulier, leurs résidences. Or, le modèle qui commence à se répandre à cette époque est le château quadrangulaire venu d'Île-de-France. Il n'est pas surprenant que les maisons fortes adoptent ce plan. Les princes autorisent alors les cadets des grands lignages, puis les modestes vassaux à construire des maisons fortes. L'autorisation ne suffit pas toujours. Les princes doivent financer certaines constructions en accordant des accroissements de fiefs ou en versant de l'argent. Ainsi, le comte de Bar verse 50 livres tournois par an pendant six ans à son vassal Huard de Serrières, à partir de 1334<sup>34</sup>. Fréquemment le prince verse de l'argent, mais oblige le chevalier à reprendre ses alleux en fief<sup>35</sup>. Les princes contrôlent d'autant mieux le phénomène que, dans les actes d'hommage, il est précisé que les maisons fortes sont « jurables, rendables et ouvrable à lui (le prince) ou à ses hommes [...] autant de fois qu'il leur plaira ».

En adoptant cette politique, les princes ne font nullement preuve de faiblesse mais plutôt de dynamisme. Ils renforcent la fidélité de leurs vassaux et attirent à eux certains chevaliers vassaux d'un prince rival. Ils protègent leurs domaines enclavés et les limites de leurs principautés. Il n'est

---

30 La victime fut Jean de Toulon, avoué de Nomeny, à qui le duc René II confisqua tous ses biens dont les maisons fortes de Thézey-Saint-Martin, Morey et Nomeny, pour le punir d'avoir pris le parti de Charles le Téméraire. AD Meurthe-et-Moselle, B 387 f<sup>o</sup> 82 et B 386 f<sup>o</sup> 132.

31 AD Meurthe-et-Moselle, B 387 f<sup>o</sup> 98 v<sup>o</sup>, acte du 3 mars 1497 : « Je Jean de Wisse... jay repris... le quart de la forte maison de Letricourt... ».

32 AD Meurthe-et-Moselle, B 382 n<sup>o</sup> 37 : nombreux actes de partages et d'échange du « Haut et du Bas château » d'Essey-les -Nancy et de celui de Richardménil.

33 AD Meurthe-et-Moselle, B 864 n<sup>o</sup> 18.

34 AD Meurthe-et-Moselle, B 387 f<sup>o</sup> 280 v<sup>o</sup>.

35 AD Meurthe-et-Moselle, B 872 n<sup>o</sup> 18.



pas surprenant que les maisons fortes soient précoces et nombreuses dans les zones de contact entre principautés rivales. La vallée de la Seille, où se heurtent les ambitions barroises, lorraines et messines, en est un exemple éloquent.

Mais cette vague de construction ne saurait être isolée de son contexte économique. Les campagnes connaissent jusqu'en 1340 une conjoncture favorable. L'accroissement de la population provoque la mise en valeur de parties de finage jusqu'alors peu exploitées : les zones humides et marécageuses. La petite noblesse joue un rôle important dans ce mouvement qui nécessite des capitaux. Elle y fait aménager étangs, canaux, moulins, chènevières et pâturages et y installe son habitat résidentiel et les bâtiments d'exploitation.

C'est à la même époque que s'impose dans la région l'assolement triennal. Celui-ci engendre un paysage nouveau de champs ouverts et de pratiques communautaires de culture et d'élevage qui entraîne un regroupement de l'habitat rural. Ce serait donc en bordure des villages en cours de formation qu'apparaîtraient les maisons fortes dont les terres assez regroupées échappaient aux pratiques collectives. Juxtaposition de deux classes sociales, de deux formes d'habitat, de deux types d'exploitation du sol.

Entre ces deux réalités, la religion joue le rôle de trait d'union. Si on laisse de côté les anciennes églises-mères autour desquelles un peuplement déjà ancien existait, on observe ailleurs l'apparition de nombreuses chapelles et églises annexes. Elles sont souvent proches des maisons fortes. Dans bien des cas, la chapelle seigneuriale est aussi église paroissiale (Essey-les-Nancy, Phlin, Villers-les-Prud'hommes). Très souvent, le lignage dispose d'une chapelle privée dans l'église et ses représentants s'y font inhumer, comme en témoignent les nombreuses pierres tombales et inscriptions funéraires (Essey-les-Nancy, Lenoncourt, Magnières, Port-sur-Seille).

Ainsi, entre 1200 et 1340, pour retenir une chronologie large, les campagnes lorraines semblent avoir connu une transformation complète de leurs formes d'habitat rural et seigneurial, de leurs modes d'exploitation du sol, de leurs structures sociales et de leur géographie religieuse. Ce sont là les conséquences d'une adaptation aux besoins grandissants d'une population sans cesse croissante.

Après 1340, les principautés lorraines se trouvent affaiblies par une longue série de régences, par les retombées de l'interminable conflit franco-anglais, puis par l'expansionnisme bourguignon. La crise démographique et économique brise la prospérité des campagnes. La noblesse ne s'ouvre plus à des hommes nouveaux, mais consolide ses droits et ses biens face à des princes affaiblis et souvent absents, tels les Angevins au XV<sup>e</sup> siècle. Les nobles adaptent leurs constructions aux nouveaux impératifs militaires. Les chroniques montrent que la maison forte joue un certain rôle dans les incessantes escarmouches qui désolent la région entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Quelques seigneurs, enrichis par les guerres et le service du prince, réussissent à construire des maisons fortes adaptées à l'artillerie à partir de 1410-1420. On peut encore en retrouver les vestiges à Port-sur-Seille, Thézey-Saint-Martin (Fig. 10) ou Damelevières, malheureusement très mutilés par les deux derniers conflits mondiaux. Quelques cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle conservent le souvenir de certaines de ces constructions. Rares sont les maisons fortes qui

---

36 Victor Servais, *Annales historiques du Barrois de 1352 à 1411*, Bar-le-Duc, 1865-1867, 2 vol.

Henri Lefebvre, « Les sires de Pierrefort de la Maison de Bar », *Mémoires de la société d'archéologie lorraine*, 1902, p. 209-487.



disparaissent au cours des guerres du Moyen Âge, comme à Athienville<sup>37</sup>. Aucune ne fut en mesure de tenir tête aux armées bourguignonnes en 1473-1477. La seule qui s'y risqua fut détruite et brûlée<sup>38</sup> puis reconstruite au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre les années 1480-1490 et le retour de la stabilité politique associée à la reprise économique pour voir la noblesse aménager ses logis-forteresses en résidences plus riantes. Haussonville illustre cette évolution de style qui trouvera son aboutissement à Fléville en 1530.

---

37 « *Chronica episcoporum Metensium* », *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertums-kunde*, XI, 1898, p. 326.

38 AD Meurthe-et-Moselle, B 611 n° 9.



Fig. 1 : Carte des maisons fortes en Lorraine centrale

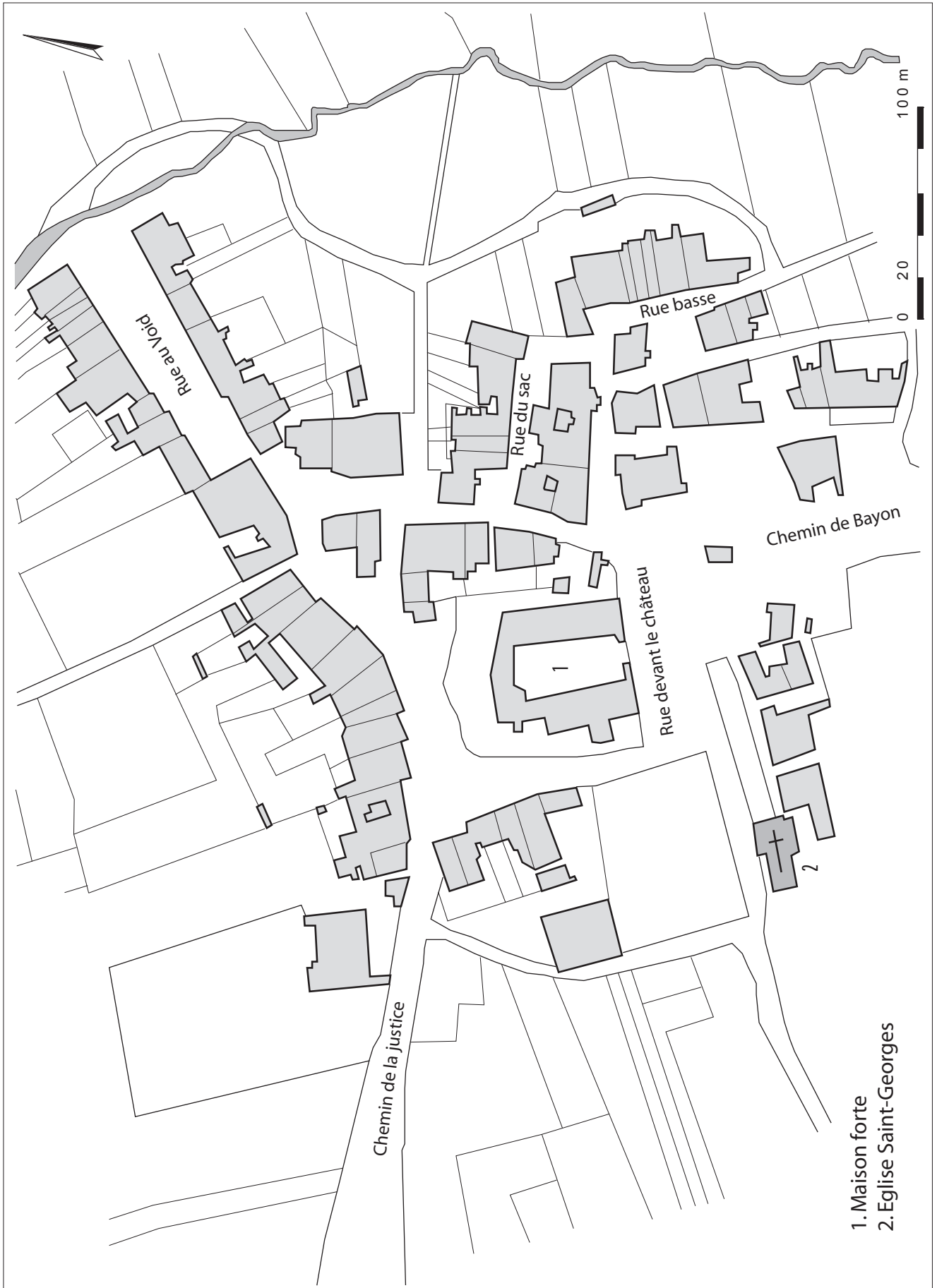


Fig. 2 : Cadastre d'Haussonville, 1834

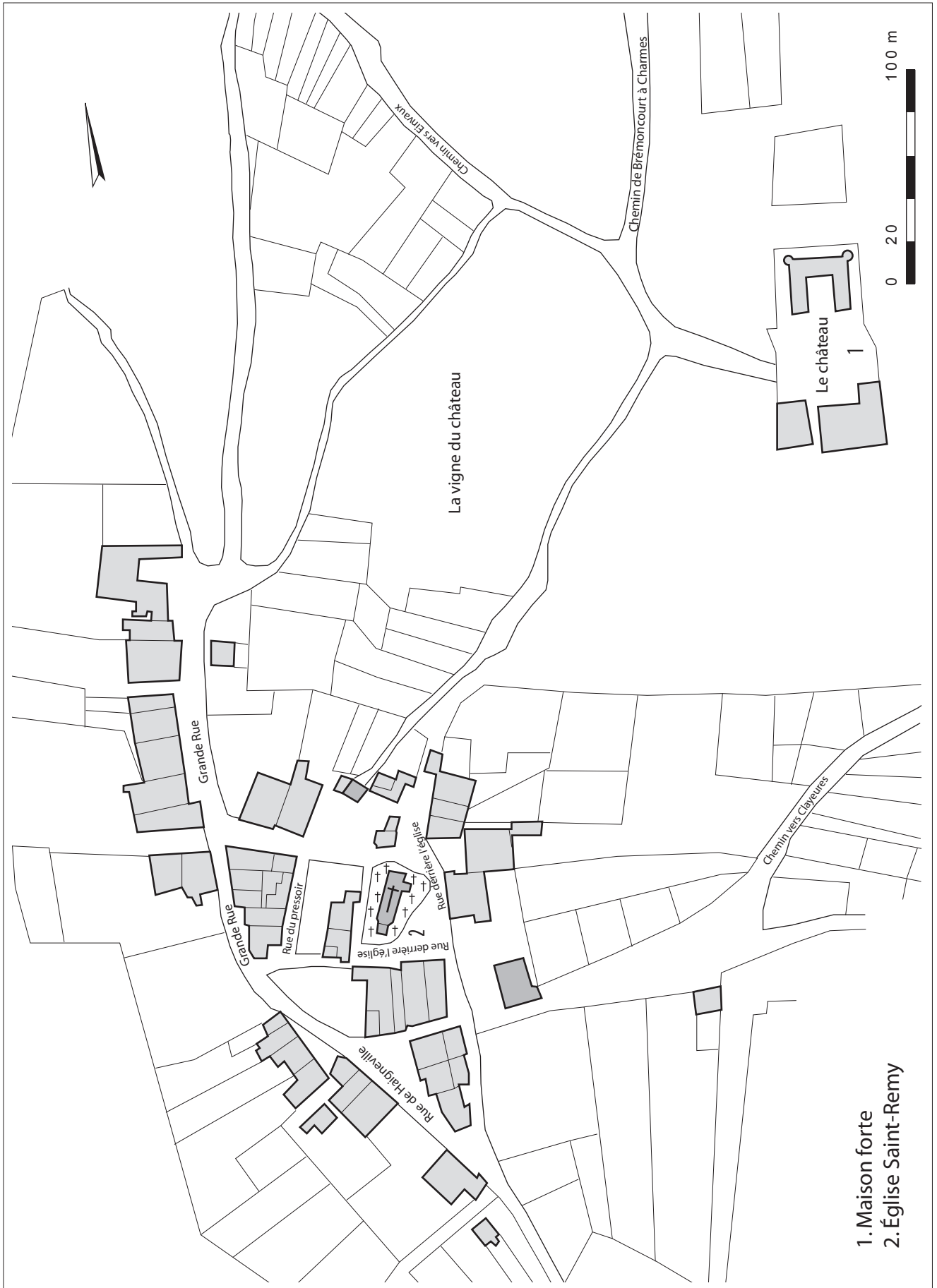


Fig. 3 : Cadastre de Brémencourt, 1834



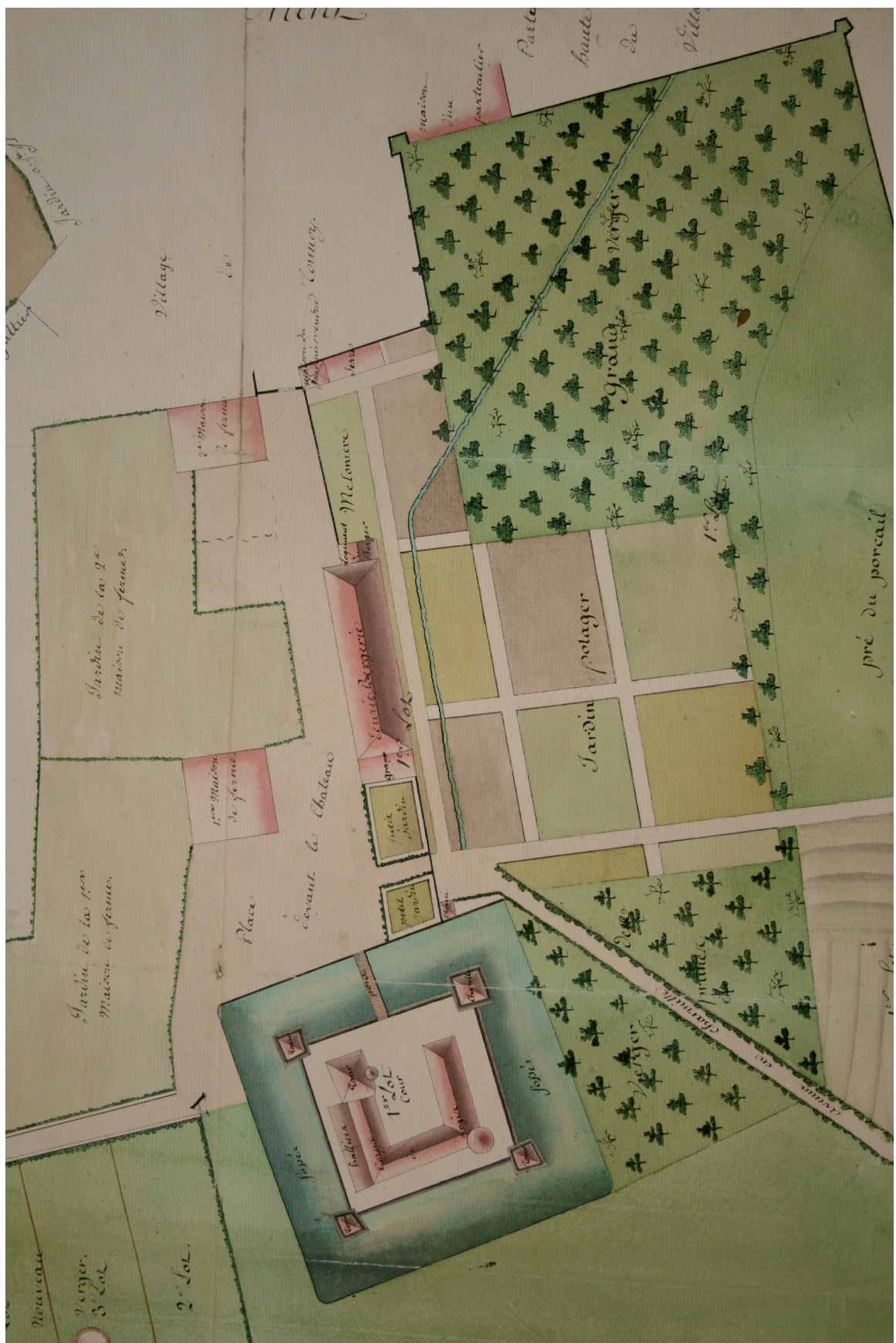


Fig. 4 : Tonnoy, Meurthe-et-Moselle, plan de 1795, AD Meurthe-et-Moselle, Q 491 (2), 1984

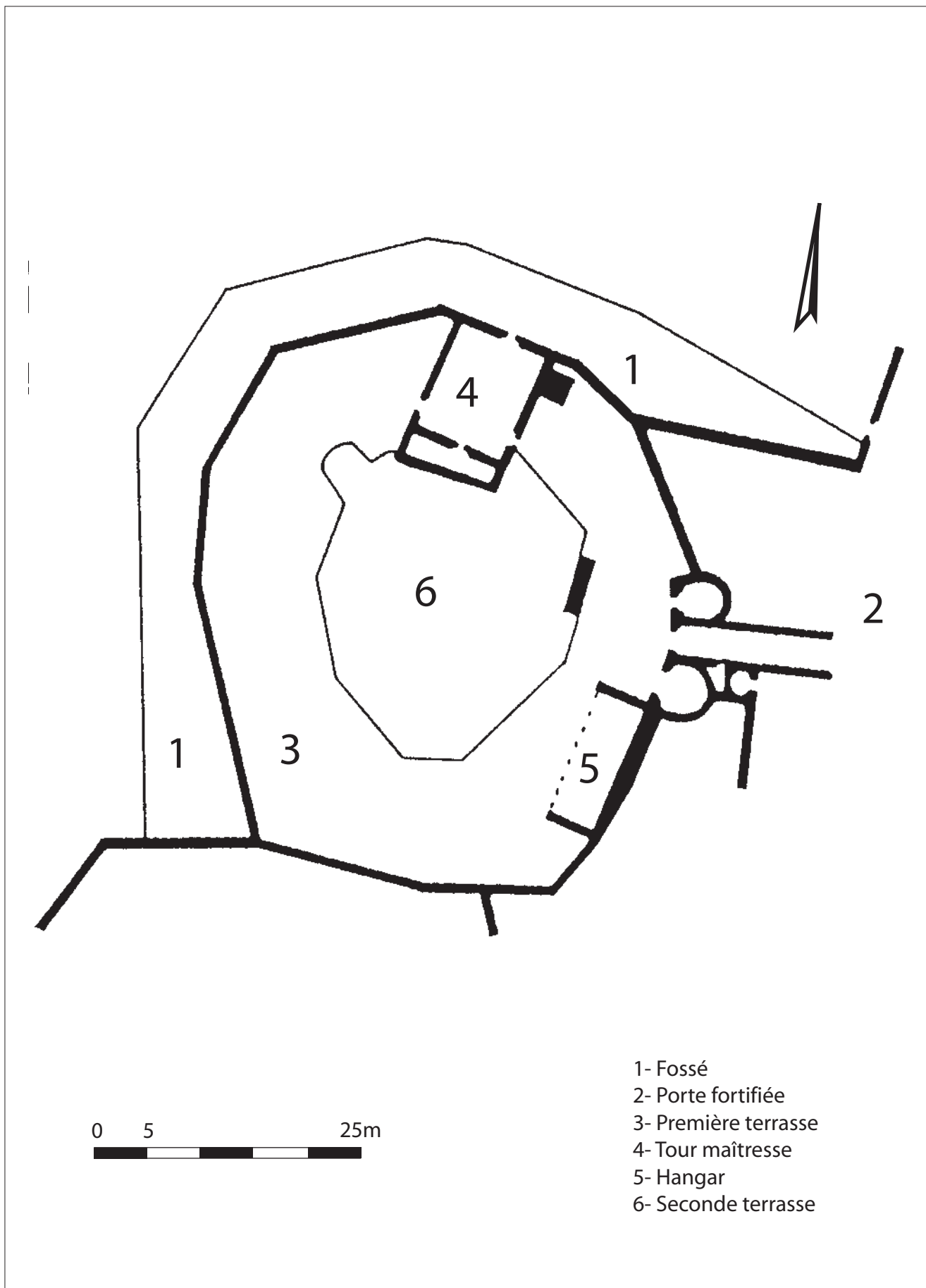


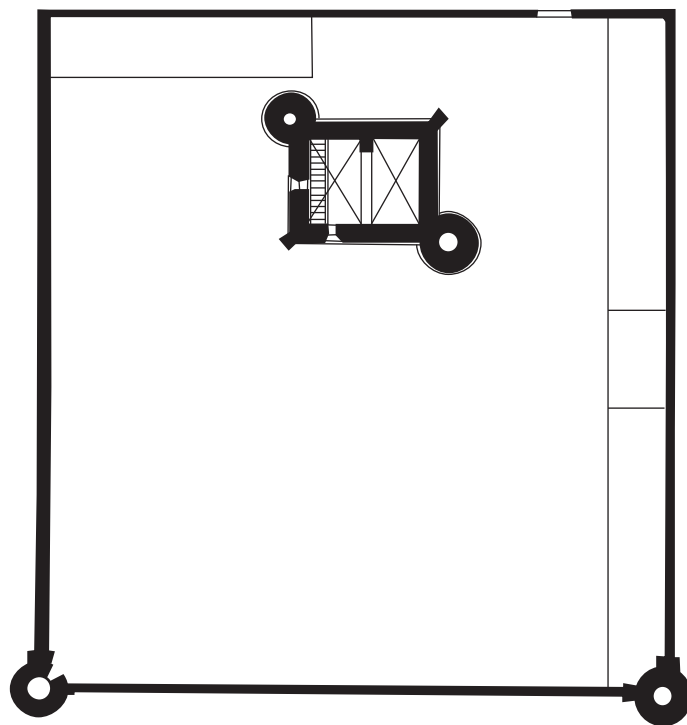
Fig. 5 : Château de Dombasle, plan d'après Henri Lepage, 1862 (dessin réalisé par G. Giuliano, 1992)





*Fig. 6 : Damelevières, maison-tour, Meurthe-et-Moselle*





0 10 50 m

*Fig. 7 : Bezaumont, château de Marivaux, Meurthe-et-Moselle, plan de 1834 (d'après E. Grille de Beuzelin)*



*Fig. 8 : Abaucourt-sur-Seille, Meurthe-et-Moselle (sépia de Guibal, 1842, BM Nancy)*

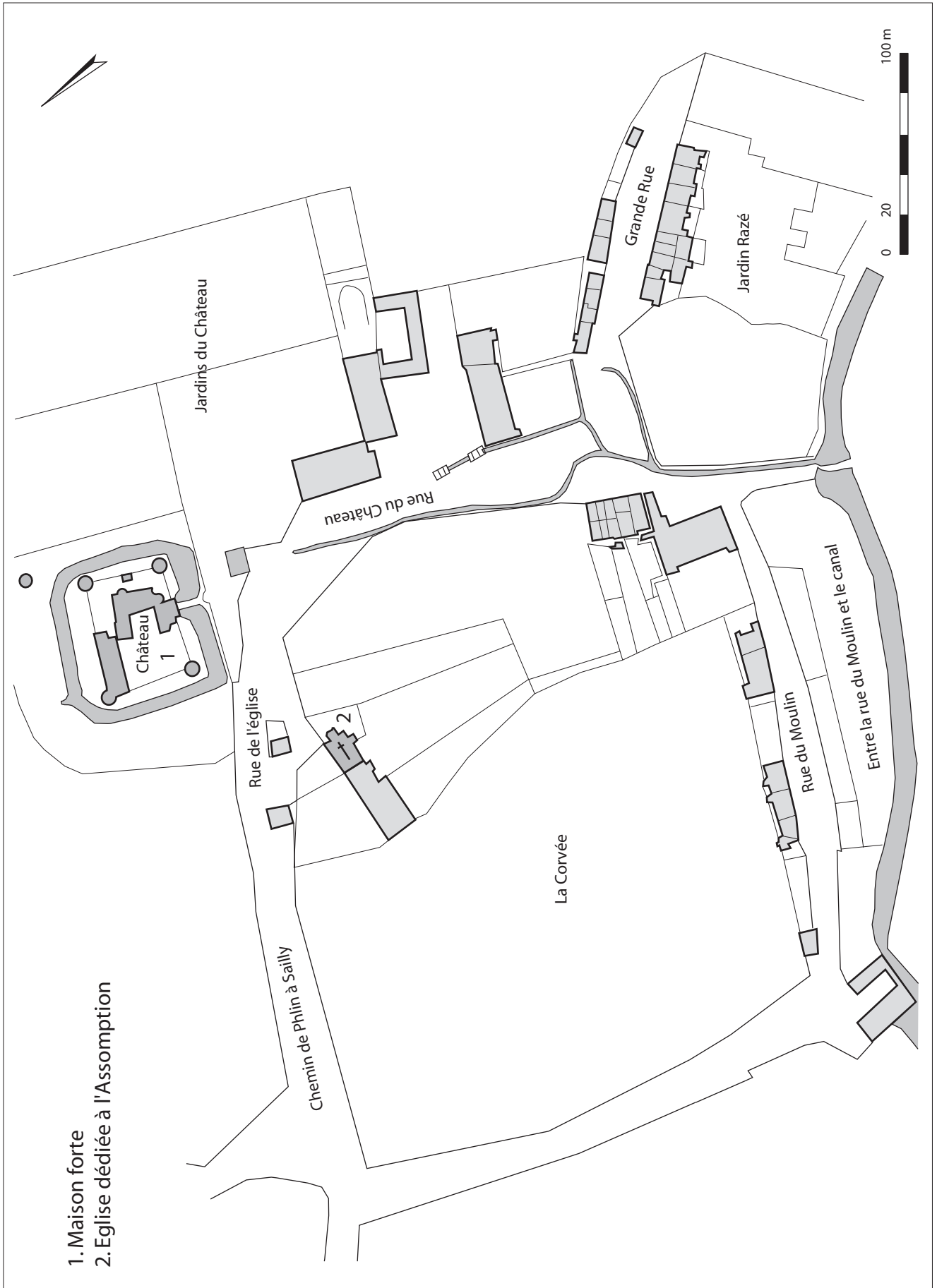
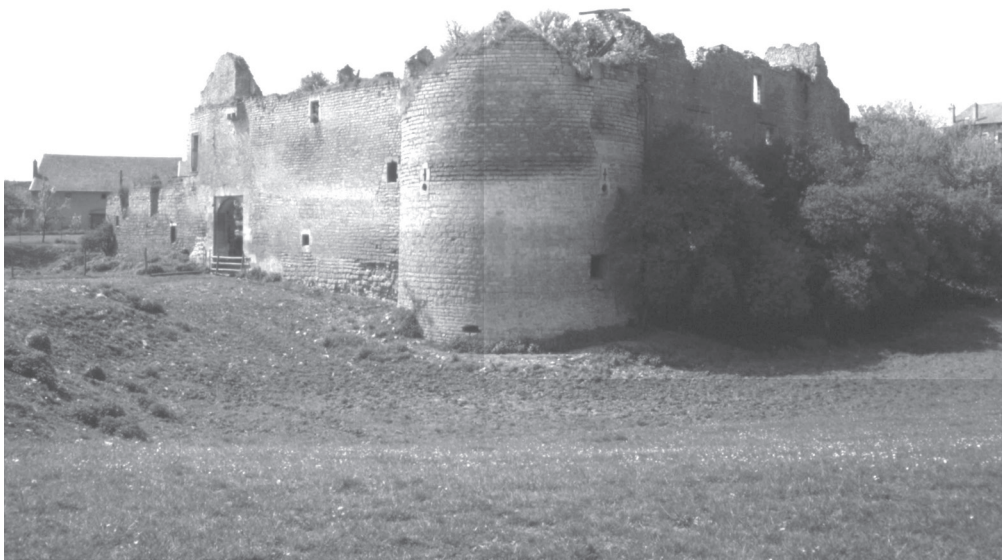


Fig. 9 : Cadastre de Phlin, 1829



*Fig. 10 : Thézey-Saint-Martin, Meurthe-et-Moselle (1983)*